

n. 2284/A.I. 14
28/7/58

REGIERS AMBASSADE

Colline sous-chef de
de Gasasira
Chef. Rwamuri
Terr. Ruhengeri

n. 9/816/A.I. 14
Comptable
Sempama
et le prof
Cyotere
pour le 4/8.

Pauvre, vieille et veuve, je viens recourir à la haute intervention de Monsieur le Resident du Rwanda. Un de mes cousins m'a chassé de l'île du de mon mari, sans que mon mari a reçu de son père et que je cultive depuis depuis la jeunesse. Les tribunaux indigènes ne veulent pas m'écouter et il m'a été impossible d'atteindre l'administrateur pour lui raconter mon affaire. C'est pourquoi j'ai dû me retirer de la haute par que j'erre sans demeure.

Kigali, le 17.7.58.-

N° 3909/A.I. FRANÇAIS pour compétence à Monsieur l'Administrateur de Territoire de Ruhengeri en le priant de me faire un rapport succinct à ce sujet.-

Kigali, le 18 juillet 1958,-

A. PREUD'HOMME,-

